

*Article 29 du Règlement*

Les pays qui possèdent des ressources gagnent les guerres et gagnent également sur le plan commercial. Mais nous devons apprendre à exploiter nos atouts. Il ne faut pas chercher à affronter un éléphant par la force. Au lieu de nous attaquer à lui avec toute notre artillerie, nous ferions mieux de trouver un moyen de le déséquilibrer.

J'en ai fait l'expérience entre 1957 et 1959, lorsque les Américains ont imposé un embargo total sur les expéditions de plomb, de zinc, et de pétrole à destination des États-Unis. J'ai alors conseillé au gouvernement de l'heure de s'abstenir de se plaindre. Les Américains ayant pour habitude de se couper l'herbe sous les pieds, je savais qu'ils finiraient par manquer de plomb, de zinc et de pétrole. J'ai donc préconisé la construction d'une voie ferrée jusqu'à Pine Point où se trouvaient nos gisements de plomb et de zinc. Nous avons adopté la loi voulue ce qui a déclenché beaucoup de rires à la Chambre. Nous avons, en effet, un chemin de fer qui ne conduisait nulle part.

Si vous examinez les chiffres aujourd'hui, vous verrez que la seule voie ferrée du Canada que nous ayons rentabilisée en six ans est celle de Pine Point. Cette société, qui était une filiale de Cominco, laquelle était à son tour une filiale du CP, a payé la mine en 15 mois. Aucune autre mine de Colombie-Britannique n'a été rentabilisée aussi vite. C'est évidemment parce que les prix ont triplé lorsque les Américains ont connu une pénurie. Il va sans dire que plusieurs actionnaires en ont profité également.

Les trois erreurs que j'ai énumérées résultent d'un nationalisme négatif. Le nationalisme est une excellente chose, jusqu'à ce qu'on y réfléchisse à deux fois. Il faut se demander ce qui nous pousse à adopter le principe du «chacun pour soi». Est-ce du chauvinisme? Pas tout à fait. Mais en fin de compte, cela revient au même. Le nationalisme négatif épouse le principe du «chacun pour soi». Nous savons où cela nous a conduits quand la ronde a commencé, vers la fin des années 20, avec le tarif Smoot-Holley imposé en 1928. En 1930, le gouvernement Bennett s'en est pris aux marchés mondiaux, après quoi il y a eu, à partir de 1932, les tarifs imposés par les démocrates. Des partis politiques se sont ensuite formés en Allemagne et en Italie, fondés sur les sentiments nationaux. Nous avons besoin d'un espace au soleil. Pendant qu'on nous livrait une guerre commerciale, les soldats américains et canadiens sont allés mourir sous les drapeaux parce que des pays épris de chauvinisme cherchaient à en dominer d'autres, par la menace militaire ou commerciale. Tout cela est maintenant chose du passé.

• (2310)

Or, nous voilà en train de répéter l'expérience. Les décisions concernant Amoco sont bien élémentaires. Il y en a de plus importantes, comme celles qui touchent le libre-échange et toute la question de nos relations avec le tiers monde. J'espère qu'on finira par s'apercevoir que nous ne formons qu'une seule vaste économie mondiale et qu'une bonne affaire est celle qui profite aux deux partenaires plutôt qu'à nous seuls.

Je me moque qu'il y ait des Américains d'un côté et des Canadiens de l'autre, nous devons tous reconnaître que nous sommes pécheurs plus souvent que justes. Le Parlement

devrait réfléchir quelque peu avant de se lancer à bras raccourcis dans des revendications à propos d'une pauvre société qui a fait de son mieux, mais en vain, pour affronter des problèmes que plusieurs d'entre nous ont aussi éprouvés, soit les taux d'intérêt élevés et la mentalité inflationniste qui s'est développée il y a quelques années.

Le terme à employer serait le nationalisme positif. On prend des décisions avec son cœur et son esprit, selon ce qui convient le mieux à son pays, et non pas en suivant aveuglément une théorie quelconque ou une religion.

J'espère que les députés à la Chambre aborderont honnêtement cette question. J'espère que nous l'examinerons avec émotion, mais également avec sagesse, car si nous nous en prenons ainsi à notre voisin, juste pour pouvoir affirmer que nous protégeons les intérêts des Canadiens, nous n'aiderons ni les travailleurs, ni les agriculteurs, ni les chefs d'entreprise. Nous ne ferons que nous lancer dans des querelles sur des questions émotives qui ne tiennent pas, lorsqu'on examine la situation de près.

J'ignore si la prise de contrôle par la société Amoco est une bonne chose. Je me contente de faire confiance au gouvernement qui doit décider ce qu'il fera au moment voulu. Selon moi, les Canadiens souhaitent qu'on aborde nos problèmes de façon positive, plutôt que négative.

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, je suis heureux d'avoir l'occasion ce soir d'intervenir au cours de ce débat d'urgence concernant la prise de contrôle de la société Dome Petroleum par Amoco, une société américaine.

Les observations du député de Qu'Appelle—Moose Mountain (M. Hamilton) m'ont beaucoup intéressé. Il sait, dans n'importe quel débat, apporter une perspective historique. Chose certaine, il a une vaste expérience du développement du Nord. Nous avons tous fort apprécié ses observations ce soir.

Je voudrais revenir sur la fin de son discours, lorsqu'il a déclaré qu'il souhaitait d'abord et avant tout le bien de notre pays. Manifestement, c'est là l'objet du débat. Nous nous demandons tous si cette prise de contrôle d'une société importante dans l'industrie pétrolière canadienne est dans l'intérêt du pays.

Ce soir, nous avons manifestement eu un exemple de plus de la politique que le gouvernement a adoptée pour la première fois à l'automne dernier et selon laquelle la participation étrangère n'est pas une si mauvaise chose et la participation canadienne n'est pas réellement nécessaire, si elle n'est pas pratique. Bien entendu, c'est un changement du tout au tout par rapport à la position adoptée par le gouvernement lors de la campagne électorale de 1984. A l'époque, il favorisait une plus grande participation canadienne.

Lorsque deux entreprises canadiennes, à savoir Petro-Canada et les frères Reichmann, de Toronto, ont fait l'acquisition de Gulf Canada appartenant à la société Gulf aux États-Unis, la ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources d'alors en a fait grand cas devant la Chambre des communes. Il s'agissait d'une décision importante, afin d'accroître la participation canadienne, comme elle l'avait promis lors de la campagne électorale de 1984.